

CHECK-LIST AVANT L'ENTREE EN VIGUEUR DU RGPD

Categories : News

Date : 21-02-2018

A moins de 4 mois avant la date butoir du 25 mai 2018 sonnant l'entrée en vigueur du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (Règlement 2016/679, dit « RGPD »), la question se pose de l'état de conformité de votre entreprise en matière de traitement de données personnelles.

Vous procédez à un traitement de données personnelles dès lors que vous :

- Collectez, enregistrez, structurez, conservez, adaptez, modifiez ou utilisez, ou encore,
- Effacez ou détruisez

des données personnelles.

Les données personnelles consistent en « *toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement* ».

Où en êtes-vous avec le GDPR ?

Téléchargez notre [check list](#) des questions à se poser pour évaluer le niveau de votre conformité aux nouvelles exigences du RGPD.

Experts :



Virginie LIEBERMANN

COUNSEL

Avocat à la Cour, Member of Luxembourg Bar, 2008